

## Bientôt le vide... au nom du profit ?



*Dès leur parachèvement exécuté, tout fait, tout écrit, tout geste relèvent du passé qui ne dispose en fait, pour espérance, que de leur souvenir autorisant tout quidam à les analyser, les interpréter, les comprendre...*

*La colombophilie de ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle vacille. Tantôt prônée et adulée, tantôt rêvée naïvement, tantôt source d'embrigadement, tantôt objet de spéculation, tantôt simple illustration d'une banale indifférence, elle se trouve en réalité à la croisée des chemins.*

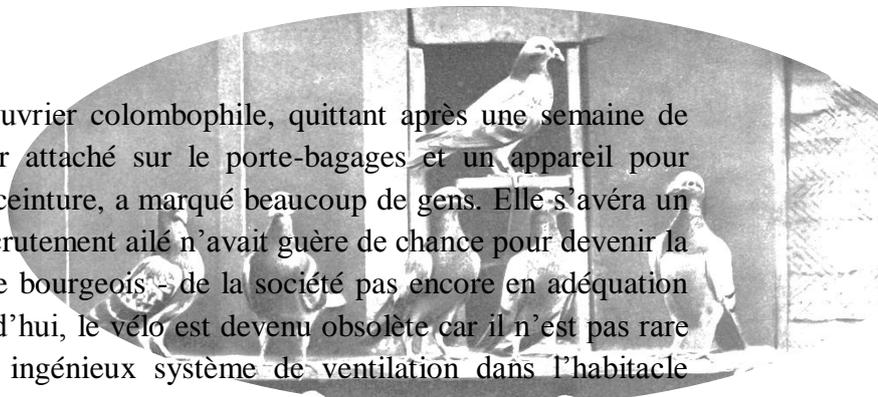
L'image d'Epinal se rapportant aux premières décades de l'existence du sport ailé est désormais bien engloutie dans les fonds abyssaux de l'oubli. Faudrait-il rappeler que, dans la première moitié du précédent siècle, l'activité colombophile était avant tout reconnue comme une source de distraction passée souvent en famille, contribuant à l'enracinement d'un folklore local riche en souvenirs heureux mais également en clichés parfois guère flatteurs.

### Des acteurs différents !

Ainsi, l'image du vélo reconduisant l'ouvrier colombophile, quittant après une semaine de lourd labeur son local avec un panier attaché sur le porte-bagages et un appareil pour constater attaché autour du cou par une ceinture, a marqué beaucoup de gens. Elle s'avéra un désavantage au bout du compte car le recrutement ailé n'avait guère de chance pour devenir la priorité du milieu aisé - pour ne pas dire bourgeois - de la société pas encore en adéquation avec la politique du temps libre. Aujourd'hui, le vélo est devenu obsolète car il n'est pas rare de voir des camionnettes dotées d'un ingénieux système de ventilation dans l'habitacle garantissant aux athlètes ailés censés de haut niveau de saines conditions lors de leur transport du colombier au local assurant la mise en loges.

De manière progressive et linéaire, la pratique ailée et la gestion de la fédération constituée en asbl ont dû, après leur avènement, se résoudre à composer avec les règles sociétales des différents domaines les concernant, en l'occurrence avec des conventions législatives, administratives ou autres n'entrant pas nécessairement dans le vécu quotidien de nombreuses colonies. Ce qui est encore le cas à l'heure actuelle. Ensuite, la crise économique est encore passée par là, engendrant une paupérisation en affiliés dont l'actuelle moyenne d'âge élevée n'est nullement rassurante pour le recrutement...

Un profond gouffre s'est en fait creusé au fil des années au sein de la famille ailée, persiste toujours de nos jours de manière plus accentuée et marquante. Entre, d'une part, le simple amateur au sens véritable du terme, non pour autant nostalgique du passé ailé, se contentant de jouer, de savourer son but principal consistant tout simplement à voir « son » pigeon



rentrer d'un vol, de préférence en tête de l'épreuve organisée. Et, d'autre part, l'amateur au profil et à la philosophie différents, en général davantage nanti, susceptible de comprendre - du moins en partie - et d'exploiter la complexité des règles relevant de la société humaine tournée de plus en plus vers le monde. Ce dernier amateur, conscient de l'opportunité à saisir, cultive la recherche de profit, a transformé son loisir initial en un job à plein temps, en une



activité professionnelle qu'il ne reconnaît pas nécessairement, et parfois même en un unique gagne pain qui lui cause d'éventuels soucis en période de restriction sportive voire d'incertitude causée par exemple par des élections statutaires. Tant le management fédéral, les divers lobbyistes, aux yeux de maints observateurs, œuvrent de concert pour ne pas hypothéquer toute colonie axée prioritairement sur le label national, cette dernière n'hésitant toutefois pas à se rabattre sur un niveau moins prestigieux en cas de disette sportive.

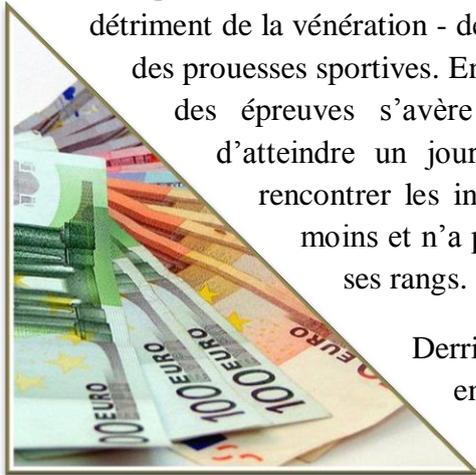
### Un effet nocif au bout du compte ?

Différentes valeurs non matérielles, initialement prônées, n'ont donc plus la cote dans l'actuelle famille ailée fragilisée, fracturée, de plus en plus tributaire de la société hyper connectée. Des colonies, au terme des réflexions menées, sont même cataloguées en porte à faux avec la vie sociétale. En effet, alors que le monde compose chaque jour avec la souffrance attestée par le flux de migrants à l'instar des difficultés rencontrées par des familles de nos régions pour se nourrir et se loger dans un pays souvent labélisé « eldorado », la colombophilie distille à certaines occasions de regrettables images tronquées de richesse apparente, alimente inconsciemment son propre déclin car la véritable richesse se trouve ailleurs.



Comment percevoir, d'une part, le montant record proposé pour acquérir le Golden Prince pour la « modique » somme de 360.000 € hors TVA nettement supérieure à l'achat ou à la construction d'une maison familiale et, d'autre part, les bonds d'allégresse, montrés dans les journaux télévisés, de l'acquéreur sud-africain se réjouissant de devancer les Chinois ? Soit dit en passant, si la règle des 3 %, objet de palabres dans moult assemblées nationales était toujours opérationnelle, l'argentier national aurait reçu 10.800 € pour la vente d'un unique pigeon. Comment aussi faire comprendre à tout quidam les astronomiques sommes véhiculées dans les transactions commerciales au terme d'une année alors que la colombophilie est souvent présentée sur le déclin et que la crise se fait sentir dans les portefeuilles de beaucoup (?) de ménages ? Comment justifier la vue de colombiers aux dimensions impressionnantes à des gens dans le besoin, doutant de leur avenir matériel ? La déraison s'est emparée du milieu colombophile, du moins de certaines de ses composantes.

Sans grand risque d'erreur, il est, semble-t-il, aujourd'hui permis d'avancer que, pour beaucoup d'amateurs, l'euro est devenu le symbole obsessionnel de leur passion au détriment de la vénération - désormais secondaire - portée au pigeon, le véritable acteur des prouesses sportives. En conséquence logique de ce choix délibéré, la multiplicité des épreuves s'avère une nécessité absolue pour multiplier les chances d'atteindre un jour le jackpot aurifère, une orientation ne pouvant que rencontrer les intérêts du cénacle des organisateurs, qui n'en attend pas moins et n'a pas accueilli, depuis des années, de « tête » nouvelle dans ses rangs.



Derrière cette multiplicité recherchée, l'opération « win-win » en filigrane (pour certains) ne semble guère préoccuper le bien-être animal, pourtant un drame est peut-être en train de se jouer. Des amateurs, en manque de réussite pour diverses raisons et d'écoute répétée à certains moments, confinés et renforcés dans leur doute, sont dans l'expectative. Abandonneront-ils la cause ailée alors que la surface commerciale de pigeonniers dédiés à la vente ne cesse d'augmenter ? Si tel est le cas, quelle cruelle désillusion lorsque l'élite, tributaire de la base qui, soit dit en passant, justifie son existence et ses résultats sportifs, s'en rendra compte ? Bientôt le vide... au nom du profit ? Ou bientôt le vide... à cause du profit ?

### Un cocktail détonnant

Il s'avère particulièrement pénible de voir la colombophilie évoluer à différentes vitesses, de constater les difficultés rencontrées par le « bon sens » répondant docilement aux obligations légales pour trouver des consensus confortant *in fine* la vitalité et la viabilité du sport ailé. En démocratie, des divergences existent ou ont la possibilité d'exister. C'est même des plus souhaitables car elles contribuent alors à susciter des dialogues constructifs si les intervenants font preuve d'un honnête et élémentaire savoir-vivre intelligent.

A la fois homme politique, philosophe et révolutionnaire, Gandhi, illustration d'une vie au service de la non-violence de tout genre, a proclamé que « *la démocratie doit assurer les mêmes opportunités au plus faible qu'au plus fort* ». De son côté, Pierre Desproges, l'humoriste français réputé pour son humour noir et notamment son sens de l'absurde, a écrit que « *la démocratie est la pire des dictatures, parce qu'elle est exercée par le plus grand nombre sur la minorité* », mais aussi que « *l'intelligence, c'est comme les parachutes, quand on n'en a pas, on s'écrase* ».

La RFCB dispose d'un pouvoir fort contre l'a encore prouvé, en ce début mars, l'octroi de la grâce présidentielle, comme le règlement l'autorise, accordée à un amateur de Flandre orientale levant par la même occasion la suspension décrétée à son égard malgré les refus de l'EP concernée et du Conseiller Juridique National.



Autour de ce pouvoir délibérément non partagé depuis son installation gravite, de manière ostentatoire, pour diverses raisons évoquées à moult reprises sur ce site, toute une série de satellites. Des connexions en tout genre sont perceptibles, complexifient la situation en ne

permettant pas de déceler de manière claire, précise voire logique et réglementaire le cours des événements car la discrétion offerte par l'« *underground* » est privilégiée.

### Une première salve à la naissance de l'AWC...



L'avènement de l'AWC sur la scène ailée le lundi 29 septembre 2014 à Jambes a, dans un premier temps, perturbé des acteurs de cette galaxie qui se sont au plus vite épanchés au travers d'articles ou sur différents sites pour dénoncer l'inutilité et les dangers de cette création demandée par l'Autorité wallonne. C'était leur droit tant que l'information véhiculée, l'argumentation développée étaient correctes et ne se résumaient pas à de la désinformation pure et simple.

Dans ce contexte, des sources journalistiques d'une certaine presse francophone n'ont pas hésité à tirer à boulets rouges sur l'implantation de l'aile francophone et les compétences octroyées par le législateur belge à la Région wallonne. S'est instaurée une lutte, fratricide en apparence, tout à fait déséquilibrée car l'AWC, faute de reconnaissance à cette époque en tant que personne morale, ne disposait que du dialogue pour tenter de convaincre. Une arme souvent rendue inoffensive par la majorité flamande consciente de sa suprématie, qui le faisait savoir et savait le montrer.

Cette situation particulière perdure depuis septembre 2014, soit depuis un peu plus de deux saisons complètes émaillées de quelques faits d'armes qui ont défrayé la chronique et montré des divisions existantes en terre francophone ce qui était le but recherché par les plus hautes instances nationales, ses partisans de part et d'autre de la frontière linguistique et le Nord du pays se montrant solidaire avec la présidence par principe et culture.

L'objectivité incite cependant à faire remarquer que les propos wallons tenus, tant sportifs que législatifs, ont débouché certes avec le temps sur de concrètes réalisations car ils répondaient scrupuleusement aux écrits du législateur. Semblable cas de figure n'est présentement pas envisageable au Nord du pays car la RFCB-KDBD, sensée devenir une asbl faîtière, correspond aussi présentement à l'aile flamande non officiellement créée suite au besoin non éprouvé de le faire comme des propos présidentiels l'ont rapporté en AG...

### ... et maintenant une seconde !

La reconnaissance finale (force est de constater que très peu d'échos l'ont répertoriée sur les sites flamands) suite à l'arrêté pris par le Gouvernement wallon intronisant l'AWC (en d'autres termes l'asbl constituée par tous les mandataires des deux EPR francophones) comme personne morale, légalement reconnue pour cinq années pour représenter et défendre les intérêts des amateurs wallons, a de nouveau rebattu, du moins dans certains esprits, diverses cartes et ravivé par la même occasion quelques craintes. Et notamment le risque d'étiollement, dans certains domaines (compétences), du pouvoir national et présidentiel par la même occasion. Tant il est vrai que la période de transition précitée, pouvant être assimilée à un réflexe « *d'expulsion* » de la régionalisation, ne dérangeait finalement pas outre mesure les desseins du plus haut niveau décisionnel toujours conforté et rassuré par la majorité et la solidarité flamandes.

Depuis peu, le statut final de l'AWC laisse donc entrevoir une autre issue même si 2017



risquera, selon toute vraisemblance, d'être toujours dans la lignée de 2016 dans l'attente du traitement final (pour ne pas dire définitif) d'ultimes dossiers. Et notamment dans l'attente des conclusions de l'étude menée par le professeur Marlier, de l'Université de Liège, demandée par la Région wallonne, pour permettre à cette dernière d'arrêter, à partir d'avis scientifiques, une législation sur le doping, domaine complexe par nature. En fait, courir le risque d'une totale perte de crédit suite à des recours introduits en justice civile n'est pas envisageable ni acceptable pour l'Autorité wallonne qui préfère dès lors jouer la carte de la patience pour se donner un maximum de garanties. L'exemple livré par la polémique suscitée par la dernière mouture du règlement doping RFCB a été suffisamment dissuasive pour les responsables politiques wallons...

Si une année de « *répit relatif* » semble se profiler à nouveau pour le pouvoir national en exercice, la tenue d'élections statutaires dans le dernier trimestre 2017 inquiète par contre la sphère présidentielle et sa galaxie, preuve si nécessaire que la campagne est bien lancée

depuis belle lurette. Si les principaux intervenants « *contestataires osant prendre la parole* » lors des dernières AG ne peuvent plus renouveler leur mandat (les plus jeunes mandataires se montrant davantage discrets) et les bruits de couloir entendus font allusion à un « *certain ménage* » effectué, la prudence reste de mise pour les aficionados inconditionnels de la politique présidentielle.

L'AG de février dernier fut un exemple significatif car une parole prononcée, répétée après la levée et en dehors du colloque proprement dit, a été exploitée par la même source journalistique francophone qui décria la naissance de l'AWC. « *Bis repetita placent* » en quelque sorte. Lors d'un compte rendu tardif de l'AG, une nouvelle tentative de déstabiliser le milieu francophone a ainsi été lancée pour faire peur, par un titre des plus accrocheurs en cette période d'attentats de tout genre, aux amateurs axant leur saison sur la compétition nationale et pris en otages selon l'auteur, mais aussi pour discréditer la représentation francophone (du moins en partie) qui n'entre pas systématiquement et aveuglément dans la philosophie et les réalisations présidentielles.

Comme écrit plus haut, le droit à l'information existe, est essentiel, doit être garanti au nom notamment de la démocratie, mais ce droit ne peut pas être une source de désinformation et de messages subliminaux, en particulier dans le présent contexte électoral aux enjeux très importants pour certains dirigeants en exercice. Les amateurs, en recherche de certitude, doivent disposer de renseignements exacts pour arrêter leur jugement et confier en toute confiance leur représentation à des tiers.

Force est cependant de constater que, dans l'article rédigé par une plume brillante disposant d'une importante capacité de mémoire ou d'un enregistrement possible, des affirmations livrées à la base ailée ne s'avèrent pas exactes.

« *Coulon Futé* » ne souhaite pas ouvrir une quelconque polémique mais se doit de réagir, par souci d'objectivité, d'honnêteté et de déontologie lorsqu'il est notifié par exemple « ... *Mais depuis l'ère Van Bockstaele, que de changements ! La presse peut assister aux AG. Les comptes sont publiés en toute transparence...* » Ces deux informations ne sont pas correctes. Des membres de la rédaction du site que vous suivez, sans avoir un quelconque souvenir de la présence du signataire de l'article évoqué, ont assisté à des AG de la précédente session. Le souci de transparence n'est donc pas récent et ne peut être crédité au pouvoir en place. De plus, le traitement des AG évoquant les budgets, si l'on excepte la récente projection présidentielle d'histogrammes prouvant le bien-fondé de sa bonne gestion actuelle en comparant l'évolution sur plusieurs années de différents facteurs, n'ont en rien fondamentalement changé car, comme avant l'avènement de la présente équipe en exercice, aucun support écrit et comptable n'a été répertorié dans la farde de la presse qui devait se contenter d'une litanie de données numériques globales. Par ailleurs, l'évocation d'une bague AWC n'a, de mémoire rédactionnelle, jamais été évoquée dans une assemblée officielle...

### **Un rôle crucial et déterminant !**

Les amateurs vont avoir un rôle important à tenir en souhaitant d'abord participer au prochain scrutin, en envoyant ensuite personnellement leur bulletin de vote en respectant les informations qui leur seront officiellement données.

Pour « *Coulon Futé* », il sera de leur devoir de faire abstraction de toutes les tentatives d'approche dont ils seront l'objet, d'arrêter une position ferme au terme d'une recherche personnelle d'argumentation à charge et à décharge à l'encontre des candidats pour qui ils ont la latitude d'accorder leur suffrage. C'est une certitude, le microcosme ailé est en ébullition pour l'instant, le nouveau découpage électoral qui devrait bientôt « sortir » pourrait être un argument de poids dans la réflexion à mener.

Attendre s'avère le lot des colombophiles qui respirent suite aux mesures décrétées permettant aux pigeons de retrouver leur totale liberté de vol et aux concours de se dérouler vraisemblablement à partir de la date prévue ce qui fera retomber la pression et non pour autant la garde chez certains.

